

La mobilité, une multitude de possibilités !

Guide pratique des entreprises



**Wallonie
mobilité
SPW**

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ**
16-22 SEPTEMBRE

Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre entreprise : Pourquoi ?

La Semaine de la Mobilité : se déplacer autrement est possible !

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de Villes et Régions se mobilisent pour la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre.

Tout au long de cette semaine, citoyens, entreprises, travailleurs et administrations sont donc invités à privilégier les modes de déplacements actifs et alternatifs pour leurs déplacements quotidiens mais également pour le transport de leurs marchandises.

C'est que les enjeux sont importants. La congestion routière est néfaste à notre qualité de vie, à notre santé, à l'économie, à notre portefeuille et à l'environnement. Pour améliorer la mobilité, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer !

Ce sont elles qui ont les clefs du changement en main, et la possibilité de mettre en place toute une série d'outils pour améliorer les déplacements domicile-travail et professionnels de leurs travailleurs, l'acheminement de leurs matières premières, les livraisons de leurs produits...

En effet, cette année, le transport de marchandises a également son rôle à jouer durant la Semaine de la Mobilité !

Il représente 40 % du trafic routier en Wallonie contribuant aussi à la congestion de nos routes. Pourtant de nombreuses alternatives plus durables existent. Cette semaine est l'occasion de mettre en avant différentes pratiques plus respectueuses de l'environnement.

En 2021, plus on a le choix mieux c'est !

La thématique de cette année mettra en valeur la multimodalité : la multitude de choix de mobilité qui s'offre à vous pour effectuer un ou plusieurs déplacements. Que ce soit pour se rendre au travail ou pour effectuer des déplacements de l'ordre du privé, concernant la mobilité de leur personnel ou de leurs marchandises, les entreprises ont un rôle à jouer pour sensibiliser, expérimenter et partager leurs expériences !

Les Défis Mobilité : mon entreprise participe !

Le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et les Cellules syndicales de Mobilité proposent à toute entreprise publique, privée ou parc d'activité économique de se joindre aux **Défis Mobilité** : menez des initiatives innovantes, valorisez les outils que vous avez déjà mis en place en matière de mobilité alternative et devenez notre grand gagnant d'un des **Défis Mobilité 2021**.

Nouveau en 2021 : Cette année, en plus de vos initiatives dans le domaine de la mobilité des personnes, nous vous lançons un nouveau défi : le Défi Mobilité des Marchandises !

Pour ce nouveau Défi, les initiatives et actions mises en place doivent avoir pour objectif un transport durable de vos marchandises.

Les entreprises avec les actions les plus originales, pertinentes et efficaces se verront récompensées non seulement par une couverture médiatique mais également par de magnifiques prix offerts par la Wallonie.

Intéressé ? Rendez-vous sur semaine.mobilite.wallonie.be et choisissez votre catégorie :

DEFI MOBILITE 2021
DES ENTREPRISES
Catégorie « La Meilleure Entreprise », primée par l'Union Wallonne des Entreprises.
www.mobilite-entreprise.be

DEFI MOBILITE 2021
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Catégorie « La Meilleure Administration/ Institution publique », primée par le Service public de Wallonie.
Semaine.mobilite.wallonie.be

DEFI MOBILITE 2021
DES REPRESENTANTS DES TRAVAILLEURS
Catégorie « Le Meilleur projet mobilité porté par des représentants du personnel », primée par les Cellules syndicales de Mobilité.
www.rise.be

DEFI MOBILITE 2021
DES MARCHANDISES
Catégorie « Le Meilleur projet mobilité orienté transport de marchandises », primée par le Service public de Wallonie.

Vous ne serez pas seul à relever ce Défi !

Non seulement vous serez rejoint par de nombreuses entreprises, mais le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises et les Cellules syndicales de Mobilité seront à votre disposition pour vous donner des idées d'actions à mener et vous aider à organiser ce Défi.

De plus et comme les années précédentes, nos partenaires vous proposeront diverses offres promotionnelles « mobilité ». Les modalités pratiques pour bénéficier de ces actions vous seront communiquées après votre inscription.

En manque d'inspiration ?

- Retrouvez ci-dessous une liste (non exhaustive) de pistes d'actions Mobilité ;
- Rendez-vous sur notre site semaine.mobilite.wallonie.be pour y retrouver des vidéos inspirantes des éditions précédentes et de l'information sur nos acteurs de la mobilité en Wallonie ;

IMPORTANT : n'oubliez pas de nous faire part de vos projets et programme d'actions.



Des idées en pagaille pour passer à l'action

Idées générales



- Valorisez « l'existant » : pensez à communiquer sur les infrastructures existantes, vos incitants (indemnités transports en commun, vélo), les différents services mis à disposition ...
 - Listez les accès à votre entreprise par les différents modes de transport. Communiquez vers votre personnel et vos visiteurs les horaires des trains et des bus. Indiquez la localisation des arrêts, des parkings de covoiturage, des parkings P+R, des parkings vélo. Publiez des itinéraires cyclables recommandés.
 - Lancez officiellement une action qui pourra se poursuivre toute l'année : adhésion à une plateforme de covoiturage, prêt de vélos à assistance électrique ...
 - Offrez des « incentives mobilité » pour tous les travailleurs qui laissent la voiture à la maison au minimum deux jours lors de la Semaine de la Mobilité.
 - Proposez aux membres de la Direction (et au Service Communication) de relever le Défi et de laisser la voiture au garage au minimum un jour durant la Semaine de la Mobilité.
 - Réalisez une vidéo dans laquelle un membre de la Direction incite au changement de mobilité et diffusez-la sur les écrans, l'intranet...
 - Proposez un « Car free day » : ce jour-là, les employés ne viennent pas travailler en voiture et testent d'autres moyens de transport. L'espace de parking ainsi libéré pourrait alors être transformé en espace convivial pour, par exemple, installer un barbecue, un kicker géant, un espace de beach-volley, un atelier de yoga...
Exemple : <https://parkingday.org/about-parking-day/>.
- Offrez un petit-déjeuner/apéro/bon pour un sandwich/fruit/glace aux covoitureurs, usagers des transports en commun, cyclistes, marcheurs, etc. un jour ou plusieurs jours de la semaine.
 - Lancez un concours photos en interne avec à la clé : des cadeaux, la réalisation d'une exposition, un calendrier mobilité ou autres.
 - Inaugurez des infrastructures (parking covoitureurs, vélo, vestiaires) ou de nouveaux services mobilité et communiquez à ce sujet en interne, mais aussi vers la presse locale.
 - Organisez une « tombola de la mobilité » : si celui qui est désigné par tirage au sort n'est pas venu seul en voiture, il reçoit un cadeau.
 - Proposez à votre personnel de tester une semaine sans voiture : l'entreprise offre à ceux qui s'engagent un abonnement SNCB/TEC/Blue-bike, un vélo, des itinéraires cyclables.
 - Mettez en place un compteur de CO² : on encode les km parcourus à pied, à vélo, en train, en covoiturage et on calcule ensuite tout le CO² qui n'a pas été émis (comptez 170gr de CO² économisés par km non parcourus, source : Climact). En général, les plateformes de covoiturage proposent ce calcul dans leurs applications, mais vous pouvez aussi utiliser celui de la Wallonie qui vous calcule également les économies financières faites grâce à un changement de mobilité (mobilité.wallonie.be, rubrique outil/calculateur)
 - Organisez un concours du maximum de trajets verts ou de kilomètres verts effectués, individuellement (ex: celui qui en a fait le plus gagne) ou collectivement (ex: nous devons parcourir ensemble 5000 kilomètres verts en une semaine).
 - Mettez en place durant une semaine le concept « Laisser la voiture à la maison » et inviter chacun à utiliser un autre mode de transport.
 - Organisez une séance de sensibilisation en entreprise (ex. : séance d'information d'un opérateur de covoiturage, sur la sécurité routière, conférence sur l'utilité du vélo, quiz Code de la route, test de vélos à assistance électrique, etc.).
 - Proposez à des groupes de travailleurs de s'engager pendant la Semaine de la Mobilité et à devenir des ambassadeurs du covoiturage, du train, du bus, du vélo, etc. et incitent leurs collègues à leur emboîter le pas.
 - Récoltez des témoignages mobilité (anecdotes, coups de gueule, avantages, réflexions).
 - Diffusez par le biais d'écrans, dans votre journal interne, sur vos plateformes de communication ... des messages sur la mobilité pendant toute la semaine (Par exemple : le coût des embouteillages = 2% de notre PIB ; l'énergie électrique nécessaire pour 1 km en VAE = 0,1 l d'essence ; la pollution de l'air tue 7 millions de personnes chaque année selon l'OMS ...).
 - Réalisez des petites capsules vidéo de promotion de différents modes de transport : ces capsules vous permettront de toucher tous les membres du personnel, y compris ceux qui travaillent la nuit par exemple, et qui n'ont pas souvent accès



aux animations.

- Organisez des vidéos en “live” et réalisez une interview d’un ambassadeur (du covoiturage, du vélo...).
- Chaque personne qui abandonne la voiture pendant une semaine établit un tableau comparatif des « pour » et des « contre » (à remettre au coordinateur mobilité ; une analyse ultérieure peut être utile pour tenter d’améliorer les choses).
- Organisez un brainstorming mobilité : quelles actions mettre en place dans l’entreprise pour encourager tel ou tel mode. Privilégiez les idées quick-wins.
- Organisez une action de vérification de la pression des pneus, pour les voitures, les motos et les mobylettes aussi bien que pour les vélos.
- Proposez une formation d’écoconduite.
- Offrez une consultation médicale (pression artérielle, glycémie, poids, test cardio) pour inciter le personnel à bouger et éventuellement à opter pour une mobilité plus active.
- Organisez un concours pour encourager la marche. Les marcheurs seraient équipés d’un podomètre qu’ils pourraient ensuite conserver.
- Organisez une balade à la découverte des sentiers existants autour de l’entreprise. Cela peut aussi se faire sous forme de jogging ou se combiner à une action Wallonie Plus Propre.
- Ayez une réflexion par rapport au personnel/aux visiteurs à mobilité réduite en organisant par exemple une formation « se mettre dans la peau d’un/une PMR » (voir Atingo et ses formations d’accessibilité pour tous).
- Insérez un écran de veille sur tous les ordinateurs de la société sur une thématique liée à la mobilité durant la Semaine de la Mobilité. Pensez aussi à lister et à utiliser tous vos supports de communication d’entreprise : email, intranet, lettre d’information du personnel, page FB de l’entreprise, etc.
- Proposer un challenge ou un défi au moyen d’un app de gamification qui encourage les employés à marcher, courir, faire du vélo... notamment pour se rendre sur leur lieu de travail
- Organisez un concours test : qui arrivera le premier en fonction de son mode de transport ? Quel est le mode de transport le plus rapide sur un même trajet ?
- Proposez aux travailleurs de rejoindre l’entreprise autrement qu’en voiture en testant des applications comme Citymapper ou Googlemaps.
- Organisez un défi caritatif : pour chaque km parcouru autrement qu’en voiture « en solo », l’entreprise ou les travailleurs (sous le mode du parrainage) offrent un montant x pour soutenir une cause ou une œuvre.
- Organisez un quiz sur la mobilité dans votre entreprise (avantages, localisation des infrastructures, procédures...) avec un prix à la clé.



Covoiturage

- Proposez à un membre de la direction de covoiturer avec un (ou plusieurs) membre(s) de son personnel qui habite(nt) à proximité de chez lui/elle.
- Prévoyez des places de parking pour les covoitureurs et faites-le savoir au personnel. C’est l’occasion de tester.
- Faites appel à un opérateur de covoiturage pour mettre des actions en place ou pour faire découvrir les services de covoiturage.
- Mettez en valeur l’application de covoiturage de la Wallonie à retrouver sur mobilite.wallonie.be (rubrique covoiturage), et communiquez sur le fait que votre entreprise participe à cette plateforme (ou à une autre).
- Distribuez un « bon carwash » pour le propriétaire de la voiture qui a fait du covoiturage.
- Organisez une rencontre entre les personnes intéressées par du covoiturage et des convaincus.
- Réalisez une carte reprenant les domiciles (ou codes postaux d’origine) des travailleurs et affichez-la dans un lieu de passage ou réalisez un format numérique et diffusez-le sur l’intranet. Attention néanmoins à la confidentialité des données privées ! Si besoin, renseignez les moyens de contacter le Mobility Manager, s’il en a un, pour qu’il soit en charge de « matcher » les demandes.
- Organisez des petits jeux à faire par les covoitureurs dans leur voiture.
- Organisez un « speed dating » pour permettre aux personnes intéressées par le



covoiturage de trouver quelqu'un qui fait le même trajet qu'eux.

- Organisez pour vos covoitureurs le retour garanti ! L'un des gros freins au covoiturage est la peur de l'imprévu. Que faire si je covoiture mais que j'ai une réunion tardive qui s'ajoute ou que mon covoitureur doit s'absenter car son enfant est malade ? Avec la garantie de retour (sous forme de bon pour des taxis/billet de train...), vous levez cette barrière. De plus l'expérience montre que cette solution n'est que rarement utilisée : une mesure de grand impact à peu de frais.
- Organisez un concours de selfies entre les covoitureurs, ou pourquoi pas un concours de type karaoké ?

Vélo



- Organisez une journée vélo : encouragez le plus de monde à venir travailler à vélo, petit-déjeuner offert et/ou cadeau aux collaborateurs qui viennent pour la première fois à vélo.
- Organisez des tests de vélos à assistance électrique, de vélos pliants voire même de vélos cargo.
- Participez au Challenge de Tous vélo-actifs : www.veloactif.be.
- Proposez un atelier de réparation vélo, une séance de gravure vélo.
- Organisez une balade vélo sur un temps de midi pour reconnaître des itinéraires sécurisés (certains bénévoles du GRACQ peuvent vous encadrer) ; pourquoi pas carrément un team building à vélo ?
- Proposez un apéro aux cyclistes, un « Friday bike day », un pique-nique à vélo ...
- Distribuez des équipements vélo avec le logo de votre entreprise : veste cycliste, sonnettes, lampes, brassards, protège sac-à-dos, catadioptrés, etc.
- Proposez une formation à vélo dans le trafic, une formation coach avec Pro Velo (théorie et exercices pratiques dans la circulation).
- Proposez une formation « ambassadeur vélo » (trucs et astuces pour convaincre des collègues à devenir cyclistes, idées d'actions pour les ambassadeurs...). Consultez le site www.veloactif.be.
- Organisez une formation « sécurité à vélo ». Consultez le site www.veloactif.be ou

faites appel à Pro Velo ou à l'AWSR.

- Proposez un bike coaching afin d'aider les travailleurs à prendre leur vélo pour se rendre au travail.
- Proposez des arrivées en convoi de vélos depuis différents lieux de rendez-vous, permettant ainsi de repérer des itinéraires pour rejoindre l'entreprise.
- Organisez une conférence de sensibilisation au vélo. Différents thèmes possibles ou mix de plusieurs thèmes : les avantages du vélo, la sécurité à vélo, conseils pour venir travailler à vélo, le vélo et la santé, le bien-être au travail par le sport, etc.
- Organisez une réunion à vélo : quitter l'entreprise à vélo et aller faire la réunion d'équipe à l'extérieur.
- Organisez un midi conférence au cours duquel un ou plusieurs collègues viendraient raconter leur expérience de vacances à vélo.
- Organisez une réunion de brainstorming avec les cyclistes : pour partager leurs expériences, pour connaître leurs difficultés, pour présenter vos prochain(e)s activités/projets vélo...
- Elisez le/la cycliste du jour avec petite présentation sur l'intranet (interview, photo...).
- Valorisez l'utilisation du vélo pour les déplacements de service lorsque ceux-ci sont possibles.
- Informez les travailleurs de la prime vélo citoyens octroyée par la Wallonie.
- Avec l'aide des employés les plus bricoleurs, construisez un abri pour vélos "fait maison", avec du matériel de récupération par exemple.
- A l'aide d'une application de traçage (Strava ...), organisez le challenge de la trace la plus originale.
- Organisez une chasse au trésor à pied ou à vélo sur un temps de midi avec des questions liées à la mobilité.



Transports en commun



- Invitez un représentant Bus'nness (TEC) et envisagez avec lui des actions spécifiques, une séance d'information, du matériel de promotion ...
- Faites aussi la promotion du train notamment en utilisant la fiche d'accessibilité de la SNCB, le planificateur de voyage, l'affichage en temps réel, les widgets ...



- Utilisez l'offre « un mois gratuit en train » de la SNCB.
- Organisez des cagnottes/concours pour ceux qui décident de tester les transports en commun (le TEC offre des tickets gratuits aux entreprises qui le souhaitent).
- Faites un marquage au sol temporaire entre l'entrée de votre entreprise et l'arrêt de bus le plus proche pour le mettre en valeur (flèches, traces de pas, vélo ...). Plusieurs sociétés proposent désormais du clean-tag, qui ne requiert pas d'autorisation de la commune.
- Affichez les horaires des transports en commun les plus proches de votre entreprise.

Sécurité routière

- Proposez une formation d'éco-conduite et de conduite défensive.
- Organisez une action de sensibilisation sur des problématiques en lien avec la mobilité : déplacements en groupe des piétons, Gsm au volant, alcool, micro mobilité, angle mort ... L'AWSR (Agence wallonne pour la sécurité routière) a de nombreux supports et diverses informations à vous fournir.



- Organisez une action de sensibilisation à l'importance d'avoir un vélo bien équipé et en ordre. L'AWSR peut fournir du contenu, des cartes check-up ou des dépliants sur la problématique.
- Organisez une action de sensibilisation des automobilistes sur les dangers du GSM au volant ou sur la ceinture de sécurité. L'AWSR peut fournir du contenu ou des dépliants sur la problématique.
- Communiquez déjà sur le Quiz de la route qui a généralement lieu en octobre : www.quizdelaroute.be/entreprises.
- Proposez une animation spécifique à la sécurité routière à vos collaborateurs avec l'institut VIAS (ancien IBSR).



Autres



- Testez le flexitime pour éviter les embouteillages.
- Testez le coworking gratuitement dans un des 8 espaces proposés par le réseau Cowallonia.be – <http://www.cowallonia.be>.
- Lancez un partenariat avec un concessionnaire pour mettre à disposition du personnel des voitures électriques pour permettre au personnel de tester ce type de voitures.
- ...

Transport de marchandises



- Utilisez l'intermodalité ou des modes de transport alternatifs à la route.
- Faites la promotion des services de livraison à vélo auprès du personnel : ils sont nombreux et implémentés dans plusieurs régions (Voir liste sur mobilite.wallonie.be, rubrique Livreurs à vélo).
- Organisez des livraisons avec de nouveaux modes de transport zéro émission (ex. vélos cargos, véhicules électriques...).
- Valorisez les infrastructures et les moyens mis en place pour l'utilisation de transports alternatifs à la route.
- Valorisez l'organisation de vos flux qui a permis le changement de mode.
- Privilégiez les producteurs à proximité de votre entreprise pour vos marchandises.
- Regroupez vos commandes de marchandises, ou collaborez avec d'autres acteurs pour limiter vos livraisons.
- Indiquez le nombre de kilomètres parcourus par les produits mis en vente par votre entreprise.
- Signez un pacte ou une charte vous engageant à mener une action concrète pour un transport de marchandises plus durable.
- Faites appel à un service de livraison par modes de transport zéro émission.
- Livrez vos colis uniquement dans des points de retrait ou des points relais.
- Achetez en collaboration avec d'autres entreprises des vélos cargos.
- Organisez une journée de sensibilisation sur le transport durable de marchandises.
- Sensibilisez vos fournisseurs à votre démarche de transport durable des marchandises.



Contacts :

Cellule Mobilité de l'Union wallonne des entreprises

Olivia BOEVER

010 48 94 05

olivia.boever@uwe.be

www.mobilite-entreprise.be

Cellules syndicales

FEC/CSC, Maxime Bruggeman

0474 84 49 32

mobilite@acv-csc.be

CEPAG/FGTB, Julie RIGO

02 506 83 97

mobilite@cepag.be

www.rise.be

Service public de Wallonie – Transport de marchandises

Sandra Huylebroeck

042 20 87 72

transportmarchandises.mobilite@spw.wallonie.be

Service public de Wallonie – Coordination générale de la Semaine de la Mobilité

semaine.mobilite@spw.wallonie.be

Alice GOBIET

081 77 31 24

semaine.mobilite.wallonie.be

Pauline CAXTON

081 77 31 08



Retrouvez toutes les informations relatives à la Mobilité sur mobilite.wallonie.be



Suivez-nous sur Twitter @WallonieMobiliT



Abonnez-vous à notre chaîne Youtube youtube.com/WallonieMobiliT



Rejoignez-nous sur Facebook facebook.com/WallonieMobilit

